

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur. par la poste.
Un an. . . 18f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 15 «
Trois mois. 3 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Corresp. générale (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Nos lettres de Constantinople sont en date du 25 février.

L'événement de la *décade* est la publication d'un *hatti-schériff* impérial, qui annonce les fiançailles de quatre filles du Sultan avec les fils d'Abbas-Pacha d'Égypte, de Reschid-Pacha, d'Ahmet-Féthi-Pacha et de Mehemet-Ali-Pacha. La sensation que cette nouvelle a produite, non-seulement sur le corps diplomatique, mais sur toutes les classes de la population, a été des plus pénibles, et on pensait, à Constantinople, qu'elle causerait la même impression en Europe. Elle est propre, en effet, à donner une fâcheuse idée du désintéressement et du patriotisme des ministres turcs. Il n'avait d'abord été question que du mariage de la fille aînée du Sultan avec le fils de Reschid, *Ali-Ghalib*. Mais cette princesse, ardemment convoitée par les trois autres personnages, nommés plus haut, pour leurs fils respectifs, avait fini par devenir entr'eux un véritable pomme de discorde, à cause de l'accroissement d'influence que donne toujours une pareille alliance à ceux qui en sont jugés dignes. En apprenant, il y a quelques jours, de la bouche même de son maître, que son choix était définitivement tombé sur le fils de Reschid, Mehemet-Ali-Pacha représenta vivement au Sultan l'inopportunité d'une détermination pareille dans les circonstances actuelles. « Sire, lui aurait-il dit, nous célébrons, » en ce moment, sur le Danube et en Asie, des noces qui nous coûtent beaucoup de sang et d'argent : vous devriez remettre la célébration de celles de votre fille à un moment plus favorable aux fêtes et aux festins joyeux. » Le lendemain, Mehemet-Ali perdait son poste de séraskier et Risa-Pacha était nommé à sa place. Mais, le Sultan ne tarda pas à se repentir de cette rigueur, et, craignant le ressentiment de son fougueux beau-frère, il lui fit faire, dès le surlendemain, des avances par l'organe de son premier chambellan, avances qui furent repoussées avec dédain par le fier Mehemet-Ali. Il fit répondre à son impérial parent, qu'aussi longtemps que Reschid resterait au ministère, il lui serait impossible d'y rentrer, avec quelque titre et dignité que ce fût. Abdoul-Medjid, pour désarmer le courroux de son beau-frère, concilia toutes les prétentions, se délivra de l'inextricable réseau d'intrigues et de machinations incessantes,

que des ambitions rivales et insatiables ourdissent sans pudeur autour de lui ; pour calmer enfin les inimitiés, ramener les apparences de la concorde entre les ministres et reconvrer un peu de cette tranquillité qui lui est si chère, n'imagina rien de mieux que de satisfaire tout le monde en donnant une de ses filles à chacun des prétendants, bien qu'elles soient à peine nubiles. L'aînée a quatorze ans. Voilà les grandes préoccupations des ministres turcs, voilà quels sont les objets de leurs premiers soucis et de leurs préoccupations les plus vives, au beau milieu d'une crise politique où est en jeu l'existence même de l'empire ! Aussi ce fait a-t-il suscité de fâcheux commentaires, même contre le Sultan. On s'étonne que lord Redcliffe n'ait pas fait entendre à cette occasion, auprès de Reschid et du Sultan lui-même, des paroles analogues à celles qu'il prononçait, il y a deux ans, dans le fameux discours qui fit tant de sensation à Constantinople et ailleurs.

Les nouvelles venues des frontières de la Grèce ont jeté les Turcs dans la consternation. Ils se disent avec raison que si le mouvement d'Arta se propage, que si les populations chrétiennes profitent du moment où toutes les forces disponibles de l'Empire sont occupées sur le Danube, pour se soulever en masse, leurs destinées, comme dominateurs, pourraient ne pas tarder à s'accomplir. Tout leur espoir est dans une intervention aussi promptement qu'énergique de la France et de l'Angleterre pour mettre les Hellènes à la raison.

On donnait comme certaine la prochaine élévation de Reschid-Pacha à la dignité de grand-visir, et la rentrée aux affaires d'Ali-Pacha, comme ministre des affaires étrangères. — Barrier.

(Univers.)

Le *Moniteur* annonçait dimanche que « S. A. le prince de Hohenzollern-Siegmaringen est arrivé à Paris, en mission confidentielle de S. M. le roi de Prusse, auprès de l'Empereur des Français. » Voici ce que notre correspondance particulière de Berlin, du 9 mars, nous mande à ce sujet :

« Le général Von der Græben est parti, hier, pour Paris, et le prince d'Hohenzollern-Siegmaringen pour Londres, en passant par Ostende. Ils sont chargés, l'un et l'autre, d'une mission particulière du roi. Ils devront déclarer aux deux cabinets de France et d'Angleterre, dans la même forme,

que les propositions de la Russie ont été rejetées ici, que le gouvernement prussien n'a pas l'intention de prendre une part active aux opérations de la guerre qui se prépare.

» L'aide-de-camp du roi, baron de Manteuffel, est chargé de porter à l'empereur d'Autriche, une lettre autographe du roi, et de suivre même S. M. l'Empereur à Munich. Enfin on annonce que le duc de Brunswick, qui se trouve ici depuis quelques jours, est chargé d'une mission à Saint-Pétersbourg.

» Dans ces derniers temps, il a été question d'une conférence des plénipotentiaires des petits États d'Allemagne, pour prendre une résolution sur l'attitude à observer en commun dans la question d'Orient. La réalisation de cette idée, que le ministre des affaires étrangères de Saxe, M. de Beust, a mise en avant, et qui a été appuyée à Munich, peut être considérée comme abandonnée par suite des protestations des deux grandes puissances.

» Il est certain que le gouvernement prussien a fait à Saint-Pétersbourg des remontrances énergiques, contre une généralisation de l'insurrection grecque. Le baron de Budberg a donné, au nom de son gouvernement, des explications pacifiques ; mais on ne doute pas que l'insurrection ne soit ouvertement favorisée par la Russie. — Havas.

On nous écrit de Berlin, le 8 mars : Le prince de Hohenzollern-Siegmaringen se rend en mission particulière, par ordre du Roi, à Paris, et le général comte Von der Græben se rend à Londres, aussi en vertu d'une mission particulière. L'objet de cette mission a été tenu tellement secret, que ces messieurs n'ont reçu leurs instructions que directement du Roi. Il n'est pas douteux qu'elles ne se rattachent aux éventualités de la guerre prochaine. On ajoute même que les ministres considèrent avec une certaine inquiétude ces deux missions. Il serait possible qu'elles fussent une dernière tentative à l'effet de maintenir la paix européenne. — Havas.

AFFAIRES D'ORIENT.

Les nouvelles du théâtre de la guerre du Danube jusqu'à la date du 2 mars, donnent lieu de croire que les Russes se borneront provisoirement à une défense énergique et qu'ils n'attaqueront pas Kalafat et ne passeront pas le Danube.

Un fait qui mérite d'être cité, c'est la part que

FEUILLETON

LE ROI DES MÉNÉTRIERS.

(Suite.)

Dans cette perplexité, elle se plaça en observation sur l'espèce de terrasse extérieure qui précédait la salle, prête à accourir au premier bruit d'une querelle entre les deux rivaux, où à s'élançer au devant de son frère dès que le retentissement des pas au milieu du silence de la nuit signalerait son approche.

Cependant le bailli, complice involontaire de cette petite intrigue, s'efforçait de détourner l'attention de Pinck.

— Eh bien, Monsieur, dit-il avec politesse, ne voulez-vous pas goûter de mon tabac et de ma bière en attendant le souper ? Je suis impatient d'apprendre des nouvelles de notre excellent maître le comte de Stolberg. — A vos ordres, bailli, répondit le secrétaire avec empressement en rapprochant son siège de celui d'Hermann ; le tabac et la bière sont les bienvenus, mais n'attendez pas de nouvelles du comte en retour, car depuis trois jours j'ai quitté la résidence. — Et quel grand motif vous a retenu si longtemps loin de Monseigneur, qui ne peut se passer de vous ? demanda Hermann en faisant mousser le Beste-Krug dans la chope de son hôte. — Comme vous le dites, bailli, il ne peut se pas-

ser de moi.... Si je m'absente seulement quelques heures, l'impatience lui donne de terribles accès de goutte, le digne seigneur ! Mais cette fois j'ai mené à bien une entreprise qui va le ravir d'aise... Vous savez que, de temps immémorial, les Bergmans avaient l'habitude de commencer la journée trop tard et de la finir trop tôt dans les forges et dans les mines, ce qui entraînait une perte de temps considérable et rendait la surveillance des ouvriers gênante et difficile. Monseigneur avait à cœur de changer cet état de choses ; mais tous ses efforts avaient échoué devant l'obstination de nos gens, qui voulaient travailler précisément aux heures où avaient travaillé leurs pères, ni plus tôt ni plus tard. — Il est vrai, car j'ai été moi-même obligé de réprimer quelques désordres causés par ces tentatives de changement. — Eh bien, j'ai trouvé le moyen de faire travailler les Bergmans exactement aux heures désignées par monseigneur et le conseil des mines. — Et ce moyen réussira ? — Il a réussi ; depuis trois jours, dans tout le Harz, on commence la journée plus tôt et on la finit plus tard. — C'est singulier, aucune plainte, aucun murmure n'est parvenu jusqu'à nous. — C'est que personne ne se doute encore de la vérité. — Et puis-je savoir par quelle ruse... — Vous saurez mon secret d'autant plus que vous aurez vous-même à surveiller l'exécution de mes ordres... Eh bien, j'ai fait avancer d'une heure les horloges de tous les villages de la contrée. Les

forgerons, les mineurs, même le watchmann qui annonce les heures la nuit au son du cornet, personne ne s'est douté de la supercherie... N'est-ce pas, bailli, que l'idée est originale ?

Et Pinck se mit à rire en se frottant les mains.

— L'idée est bonne, en effet, monsieur Pinck, et en même temps si simple, que je ne m'explique pas comment elle n'est pas venue plutôt à l'esprit de quelqu'un. — Voilà précisément ce que l'on disait à Christophe Colomb quand il eut découvert l'Amérique, répliqua le secrétaire avec une naïve exubérance d'orgueil. Quoi qu'il en soit, monseigneur va être ravi de ce résultat, et, dans sa joie, il ne me refusera pas la récompense que je lui demanderai. — Et cette récompense, reprit le vieillard, qui, malgré ses inquiétudes secrètes, commençait à prendre un vif intérêt à cette conversation ; pouvez-vous déjà la déterminer ? — Oui, mon cher bailli, et c'est pour vous consulter à ce sujet que j'ai fait un long détour ce soir. — Me consulter, moi ? — Vous-même, bailli ; cela ne doit point vous surprendre, car la récompense à laquelle j'aspire, c'est de votre main que je veux la recevoir.

Hermann se tut ; il remplit les verres gravement et reprit sa pipe. Pinck vit dans cette action un encouragement à continuer.

— Je ne vous étonnerai pas beaucoup sans doute, mon vieil ami, reprit-il d'un ton caressant, en vous appre-

les Latins (les chrétiens catholiques habitants de Routschouc) ont prise à différents combats. Ils s'étaient rendus, la croix en tête, sur les ramparts de la ville et ils en avaient servi les batteries avec ardeur. La guerre engagée sur les bords du Danube ne se fait pas seulement entre chrétiens et musulmans, elle arme aussi les catholiques contre les Grecs. On compte en effet dans l'armée d'Omer-Pacha 8 ou 10,000 volontaires catholiques Albanais qui ne se battent pas contre les Russes avec moins d'acharnement que les Turcs, et l'on annonce qu'ils seront bientôt renforcés par 2 ou 3,000 Maronites du Liban. — Havas.

Les lettres qui arrivent de la Baltique disent que le temps est fort inégal, mais qu'il y a des signes évidents de la prochaine fonte des glaces. Une lettre de Rostock, en date du 7, dit que la glace est fondue dans la rivière. On n'a vu dans ces parages aucun vaisseau de guerre russe.

On écrit de Trieste le 8 mars : 6,000 Turcs escortés par des vaisseaux anglo-français ont été débarqués à Vola pour combattre les insurgés grecs dans l'Epire. Le 22 février, étaient arrivés sur un vapeur de guerre français, des officiers du génie avec 3,000 fusils.

Trieste, dimanche 12 mars : « On a reçu des nouvelles d'Egypte allant jusqu'au 6 mars. Deux navires à vapeur turcs sont arrivés à Alexandrie pour y prendre des troupes. Trois autres navires de la même nation ayant débarqué 2,500 hommes à Previsa (Albanie) étaient attendus. Abbas-Pacha était sérieusement malade. — Havas.

INTÉRIEUR.

Paris, 11 mars.

Le *Moniteur* publie deux décrets importants : le premier appelle M. le maréchal Vaillant, grand-maréchal du Palais, aux fonctions de ministre de la guerre, en remplacement du maréchal Leroy de Saint-Arnaud, nommé général en chef de l'armée d'Orient. Le second autorise M. le Ministre des finances à procéder par souscription publique, à l'aliénation de la somme de rentes 4 1/2 et 3 p. 0/0 nécessaire pour produire un capital de 250 millions de francs. La rente 4 1/2 p. 0/0 sera émise au taux de 92 fr. 50 c. avec jouissance du 22 mars 1854 et la rente 3 p. 0/0 au taux de 65 fr. 25 c. avec jouissance du 22 décembre 1853. — Havas.

L'Empereur a travaillé toute la matinée avec plusieurs Ministres.

Les médecins et élèves en médecine engagés pour le service de l'armée d'Orient sont partis aujourd'hui pour Toulon avec de nombreux approvisionnements pour les ambulances. — Havas.

Le *Moniteur* donnait, le 12, la composition de l'état-major général et des états-majors des diverses divisions de l'armée d'Orient. Nous l'avons déjà dit, le maréchal de Saint-Arnaud est le commandant en chef de l'expédition.

S. A. I. le prince Napoléon fait ses préparatifs de départ ; sa tente et ses bagages sont en ce moment réunis avenue Montaigne. — Havas.

EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE. — Portsmouth, samedi, une heure et demie.

« La flotte de la Baltique vient de recevoir le signal de lever l'ancre et de quitter Spithead. La Reine est avec la flotte, sur le *Fairy*, et elle l'accompagnera à une petite distance.

» Le *Neptune*, de 120, a rallié la flotte, ce matin. Le temps est beau et le vent bon. — Havas.

INDE ET CHINE. — D'après les dernières dépêches reçues de Calcutta, un capitaine anglais, M. Barry avait été tué par les Birmans. En Chine, Thieu-Tsic avait été pris par les rebelles. L'escadre américaine était partie pour le Japon. La Perse et l'Afghanistan étaient tranquilles. — Havas.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 13 mars 1854.

Le *Moniteur* publie plusieurs décrets.

Le premier, contenant 645 articles, remplace l'ordonnance du 29 octobre 1820, portant règlement sur l'organisation et le service de la gendarmerie.

Le second décide que des aumôniers, nommés par le ministre de la guerre, seront attachés à l'armée d'Orient. — Havas.

Les rapports de Krajowa, du 4 mars, annoncent que les Russes ont abandonné l'investissement de Kalafat. Une véritable émigration a commencé dans la population walaque : des villages entiers, ne pouvant plus supporter les mauvais traitements et la tyrannie vraiment insupportable des Russes, partent avec leurs femmes et leurs enfants et emportent les débris de leur fortune en disant adieu à la patrie, pour se placer sous la protection du Croissant auquel ils viennent confier la défense de leurs droits. — Havas.

« Vienne, lundi 13 mars 1854.

» Un article de la *Correspondance autrichienne*, du 12, déclare que les craintes que l'on semble avoir d'une divergence de conduite de la Prusse, dans les affaires d'Orient, n'ont aucun fondement. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

VILLE DE SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur invite les jeunes gens faisant partie des classes de 1849 et 1850, qui auraient obtenu l'autorisation de contracter mariage, à se présenter de suite à la Mairie, bureau de l'Etat-Civil.

Saumur, le 10 mars 1854.

Pour le Maire, DUTERME, adjoint.

Chacun a ses goûts et ses penchants : rien de plus vrai que ce vieux dicton ; les uns aiment à se promener sur les bords riants d'un beau fleuve, les autres préfèrent les forêts touffues et ombragées ; ceux-ci, les prairies verdoyantes, ceux-là les plaines arides et désertes ; chacun, enfin, porte ses pas et ses pensées là où le porte son cœur. Certes, rien n'est plus légitime, et pourtant voilà que la police, se mêlant de tout, vient d'arrêter un individu, étran-

ger à notre ville, qui, par goût, se promenait sur les murs.

N.... en plein jour, apparemment pour se rapprocher du soleil, s'empara d'une échelle dans les chantiers de l'établissement du gaz, et l'appliquant le long d'un mur de cour, se promenait tranquillement, jetant un regard scrutateur sur les fermatures des maisons. Malheureusement pour lui, une domestique, apercevant ce singulier promeneur, communiqua son étonnement et son admiration à quelques voisins, qui, sans façon enlevèrent l'échelle et laissèrent notre excentrique perché sur le mur, pendant que, tout en le surveillant, ils firent prévenir la police. Celle-ci ne se fit pas attendre, et, soupçonneuse par nature, elle fouilla notre homme. Elle trouva ses poches pleines de *poires tapées*. — C'était tout naturel, il y en avait près de là un magasin. — P. GODET.

Hier au soir, le bruit s'est répandu que le feu dévorait le château de Bizay, près Brézé. Ce bruit s'est bientôt confirmé ; un détachement de l'École et la pompe à incendie ont été dirigés sur le lieu du sinistre. C'est dans les écuries, que les flammes se seraient d'abord manifestées ; la perte serait considérable. Nous ne connaissons pas d'autres détails. — P. GODET.

FAITS DIVERS.

M. Charles Guérard, membre de l'Académie impériale des inscriptions et belles lettres, de l'Institut de France, vient de mourir. Depuis le mois de mai 1853, voilà le 16^e de ses membres que l'Institut perd.

— Le nombre des cotes de la contribution foncière en France pour 1854, dépasse le chiffre de 12 millions. Jamais dans aucun temps, ni dans aucun pays on ne vit un aussi grand nombre de propriétaires immobiliers qu'en ce moment. 12 millions de cotes foncières pour 36 millions d'habitants, c'est une par 3 habitants, en moyenne. Le Code Napoléon a démocratisé le sol, comme l'œuvre de Napoléon III démocratisa le crédit et le travail, la prévoyance et le bien-être. — Havas.

— Le *Laplace*, corvette à vapeur de 400 chevaux, commandée par M. Caboureau, capitaine de frégate, est parti, le 8 mars, de Lorient, se rendant à Toulon. Ce navire emporte 400 marins et 100 mousques, et, dit-on, des projectiles spéciaux, dont l'arsenal de Lorient est seul dépositaire (des boulets asphyxiants). L'avis à vapeur, le *Brandon*, est parti, le 9 mars, pour la même destination ; il est commandé par M. Cloné, lieutenant de vaisseau. — Havas.

— On assure que les officiers réfugiés du régiment de Cordoue, qui n'accepteront pas l'offre d'engagement qui leur est faite pour la Légion étrangère, seront internés à Agen et à Périgueux. — Havas.

— Jamais guerre n'a été plus populaire, au-delà du détroit, que la guerre entreprise contre l'ambition de la Russie. Tous les jours, ce sont des banquetts offerts par ceux qui restent à ceux qui partent. Comme le caractère britannique ne perd jamais entièrement ses droits, la campagne qui va s'ouvrir est devenue le prétexte d'une quantité de paris. Il y a des gens qui ont engagé leur fortune sur une date :

nant que depuis longtemps j'aime votre aimable fille. J'ai attendu pour me déclarer d'avoir dissipé certains préjugés qu'elle avait pu concevoir contre moi ; grâce à mes assiduités, à mes attentions, à mes prévenances, j'ai, selon toutes les probabilités, atteint ce résultat. Vous avez vu ce soir avec quel empressement plein de charmes mademoiselle Frantzia m'a accueilli... Je vous demanderai donc franchement, bailli Stengel, quelle serait votre réponse dans le cas où monseigneur réclamerait pour moi la main de votre fille...

Le vieux justicier, avant de répondre, lâcha précipitamment plusieurs bouffées de fumée.

— La main de ma fille n'appartient qu'à elle, maître Pinck, dit-il avec fermeté ; je suis plein de respect pour les volontés de monseigneur le comte de Stolberg ; mais mon devoir de père est plus sacré que celui de magistrat, Monsieur, et je ne sacrifierai jamais l'un pour l'autre, vous pouvez y compter.

Dans la partie obscure de la salle, le dormeur respira bruyamment, comme s'il était délivré d'un poids énorme qui l'étouffait.

— Vous ne m'avez pas bien compris, mon cher monsieur Stengel, reprit Pinck d'un ton patelin ; moi, vous engager à violenter la volonté de Frantzia ? fi donc ! Je ne suis ni d'âge, ni de tournure, ni de qualité à avoir besoin de pareils moyens pour obtenir les bonnes grâces d'une jeune fille. Je vous demande seulement si vous se-

riez disposé à obéir sans regret aux ordres de monseigneur, dans le cas où il vous témoignerait le désir de me voir uni à mademoiselle Stengel ? — J'obéirai toujours sans murmurer aux ordres de mon maître, quand ces ordres ne blessent en rien mes devoirs envers mon enfant. — Fort bien ; mais à supposer, ce dont je doute fort, que cette chère enfant résiste aux vœux exprimés par son père et par le comte son seigneur, consentiriez-vous du moins à lui représenter les dangers de son obstination, à lui faire sentir, par exemple, l'inutilité de ses espérances au sujet d'un certain petit Céladon qui avait osé élever ses prétentions jusqu'à elle ? — Je ne sais pas de qui vous voulez parler, monsieur Pinck ; ma fille n'a pu prendre d'engagement précis sans mon aveu, et... — Allons donc, bailli, il s'agit de ce jeune homme, de ce ménétrier ambulante, à qui vous aviez la bonté autrefois de ne pas fermer votre porte, et qui profitait de cette tolérance pour se vanter partout de la faveur particulière avec laquelle il était accueilli dans cette maison... Il serait peut-être de votre devoir de persuader à votre fille, si par hasard elle n'avait pas oublié cette folie de la première jeunesse, qu'un pareil drôle est indigne d'elle ; qu'il s'est fait justice à lui-même, quand, à la suite d'une orgie, il a griffonné son nom sur la liste du capitaine Schmidt ; qu'enfin elle ne doit plus espérer de le revoir, car on y a mis bon ordre ; et si jamais, par impossible, il reparaisait dans le pays, il en serait bien-

tôt chassé comme vagabond.

Daniël s'agitait convulsivement sur son siège ; Hermann, redoutant un conflit mortel entre les jeunes gens, balbutia avec effort : — Vous êtes beaucoup trop sévère envers ce pauvre garçon, Monsieur ; du reste, dans le cas dont vous parlez, j'agirais selon ma conscience et dans l'intérêt bien entendu de ma fille... — Votre conscience, bailli, votre conscience ! répéta le secrétaire avec une espèce d'impatience ; écoutez : sans vouloir en quoi que ce soit l'influencer, je dois vous apprendre certaines choses auxquelles vous ferez bien de réfléchir... Monseigneur, à mesure qu'il avance en âge et que les infirmités l'aigrissent, devient d'une irascibilité dangereuse. La moindre contrariété le met hors de lui ; et moi-même j'ai besoin d'une extrême circonspection pour ne pas l'irriter cent fois en une journée. Or, votre résistance et celle de Frantzia, dans une affaire qu'il aurait prise à cœur, pourrait avoir pour vous des conséquences fâcheuses ; ce serait peut-être la goutte d'eau qui ferait déborder le vase. « Monsieur Pinck, me disait-il dernièrement, ce pauvre Stengel est comme moi, il commence à vieillir. Il aime un peu trop à séjourner là-haut dans sa maison du Brocken, et il n'a pas toute l'activité, toute l'énergie qu'exigent ses fonctions. Il est trop bon, trop indulgent avec ces mineurs turbulents et ces tenanciers rapaces ; il faudrait une main plus vigoureuse pour les tenir en bride. Ensuite, on

tel jour, à telle heure, Sébastopol sera prise, etc. — On cite un curieux pari du vice-amiral Charles Napier, qui va prendre le commandement de la flotte de la Baltique; il aurait parié, et les termes du pari seraient enregistrés sur le livre du *Reform-Club*, que le lendemain du jour où un coup de canon aura été échangé entre les armées russes et anglo-françaises, il bombarderait Cronstad, s'en emparerait au bout de 20 heures. Le chiffre du pari serait 12,000 liv. st. (300,000 fr.) — Havas.

— Il existe, depuis longtemps, en France, une plante que, jusqu'ici, on a regardée comme peu utile, et qui n'a guère figuré encore que chez les marchands de comestibles. Sa culture en grand, expérimentée, depuis quelques années, dans quelques localités, a déjà donné, cependant, des produits sérieux.

Cette plante se nomme *oxalis crenata*; elle possède les qualités suivantes:

Les tubercules, de la grosseur des noix, sont employés comme légumes. Ils ont un goût agréable; les tiges et les feuilles peuvent être mangées aussi comme des épinards, de l'oseille ou du pourpier. Le tubercule peut s'employer dans la panification; il s'incorpore bien avec les diverses farines, dont il ne retarde nullement la cuisson. Les tiges peuvent aussi, par la pression, fournir un jus qui, préparé d'une certaine manière, fournit une boisson agréable et peu coûteuse. Ce jus peut servir à la conservation assez longue des viandes qu'on y submerge.

Voici comment on doit préparer le jus, pour s'en servir comme boisson: Après qu'il est sorti de la presse, il séjourne dans les fûts, pendant deux ou trois mois. Au bout de ce temps, on peut le préparer au fur et à mesure des besoins. A 150 litres de ce jus, qu'on met dans un tonneau bien rincé, on ajoute 46 litres d'eau et 4 litres de bon trois-six. On fait dissoudre sur le feu 3 kil. de sucre que l'on porte à l'ébullition; on écume, puis on retire du feu et on verse dans la barrique, après refroidissement. Le tout est mélangé en agitant avec un bâton. Au bout de sept à huit jours, on peut mettre en perche, pour en faire usage. Cette boisson peut se conserver durant plusieurs années, sans éprouver d'altération.

Mélangé à l'eau que boivent les ouvriers ruraux dans les champs, pendant les travaux de l'été, le jus d'*oxalis crenata* neutralise les mauvais effets que pourrait avoir la crudité de ces eaux pures, prises souvent sans ménagement et sans raison.

L'*oxalis* vient très-bien dans toutes les parties de la France et dans tous les terrains. Mais, cependant il préfère les terres légères et friables. Il n'exige pas plus d'engrais que les racines ordinairement cultivées, et, jusqu'à présent, il n'a pas été sujet aux maladies qui frappent certains autres produits agricoles. Sa culture est la même que celle de la pomme de terre, dont l'*oxalis* est une espèce de mignotine, quant à la grosseur seulement, car les rendements en poids peuvent être aussi élevés dans de bons terrains et à des conditions égales. Il est, peut-être, un peu moins rustique. Il craint surtout les gelées; mais, en l'arrachant à temps, il est très-facile de prévenir cet accident, dont cependant il y a eu des exemples à l'arrière saison. (*Univers.*)

» m'a conté qu'il avait laissé les liens de la discipline se relâcher déplorablement dans sa famille. Il a recueilli autrefois chez lui une espèce d'empoisonneur, l'horreur de la contrée, et il a presque abandonné à cet aventurier l'éducation de ses enfants; aussi sa fille est-elle devenue assez savante pour être regardée comme une magicienne, et son fils n'est bon qu'à fréquenter les tavernes; tout cela est du plus mauvais exemple. — Ces paroles sont dures, injustes même, je le sais, continua Pinck du ton le plus melleux, aussi, mon cher bailli, ai-je pris votre défense avec chaleur et cherché à faire revenir monseigneur de sa fâcheuse opinion à votre égard; mais par malheur il est fort opiniâtre, et j'ai dû, quoiqu'il m'en coûtât, vous mettre en garde contre le danger de le pousser à bout.

Si Pinck avait eu l'intention de produire une vive impression sur le bailli, il put s'applaudir de son succès.

Le pauvre Hermann était atterré; sa tête vénérable retombait sur sa poitrine. Il ne se dissimulait pas que le langage du comte n'avait rien d'extraordinaire de la part d'un vieillard quinteux, morose et livré à des influences ennemies; mais cette sévérité, pour une longue carrière, toute de probité et de dévouement, lui déchirait le cœur. Pinck sentit qu'il était allé trop loin.

— Ne vous affligez pas ainsi, mon bon vieil ami, dit-il avec une cordialité apparente; je me reprocherais trop ma franchise... Allons, ne désespérons de rien; nous ra-

VARIÉTÉS.

Dans toutes les villes, les commerçants et les ouvriers demandent à jouir du repos du dimanche; ici, comme partout, on a témoigné le désir de voir adopter cette mesure. Quelques objections ont été faites, entr'autres celle-ci: que le repos du septième jour diminuerait le salaire de la semaine. Nous trouvons la réponse à cette objection dans le journal *l'Observateur du Dimanche*; nous nous empressons de reproduire cet intéressant article.

LE REPOS DU SEPTIÈME JOUR NE FAIT PAS DIMINUER LE SALAIRE DE LA SEMAINE.

Voici l'objection capitale. On dit: Le but que vous poursuivez est injuste et tyrannique, il retirerait le pain à l'ouvrier; l'ouvrier mange tous les jours, il faut qu'il travaille tous les jours pour gagner son pain et celui de sa famille. Singulière manière, après tout, ajoute-t-on, de se préoccuper de la santé de l'ouvrier, que de lui couper les vivres et de le mettre à la diète.

Voilà l'argument principal qu'on nous oppose. Je vais démontrer qu'il est sans fondement; je vais démontrer que, quand bien même l'Etat et les particuliers ne feraient pas travailler le septième jour, les ouvriers n'y perdraient rien, que leur salaire annuel ne serait pas diminué d'un centime, que leur salaire journalier serait augmenté; d'où il résultera la preuve que ce sont les ouvriers eux-mêmes qui, en travaillant le septième jour, ont contribué à l'abaissement des salaires.

J'appelle ici l'attention des économistes.

Il faut être conséquent, convient-on, oui ou non, qu'un travail continu écorce l'homme, diminue ses forces? Il est impossible de ne pas en convenir; il est donc certain que l'homme qui travaillera d'une façon continue, produira moins d'ouvrage que celui qui réparera ses forces par un repos suffisant.

Si deux hommes ont une longue course à fournir, celui qui ménage à propos ses stations, arrive au terme bien avant l'autre, qui a voulu fournir sa course d'une seule haleine.

On sait que, pour les troupes en marche, après les jours d'étapes viennent les jours de repos, sans quoi, elles n'arriveraient pas au but.

Consultez les manufacturiers, ils seront unanimes pour vous répondre que, depuis que la loi pour diminuer les heures de travail dans les usines est intervenue, ils obtiennent plus de travail dans douze heures que dans quatorze, et le travail fait est meilleur.

Ainsi, l'homme travaillant six jours, et se reposant le septième, fait autant de travail que celui qui travaille sans interruption, sans prendre de repos.

Ainsi, l'ouvrier à ses pièces, faisant autant de travail, gagnera la même façon.

L'ouvrier à la journée, faisant en six jours le travail de sept, verra son salaire journalier augmenter d'un sixième.

Ainsi, je n'accepte pas l'argument que le repos du septième jour fait perdre le salaire de ce septième jour.

Je dis que le jour de repos trouvera son salaire dans l'augmentation du salaire des six jours de travail.

Que l'on ne prétende pas que ceci est une vaine

mènerons aisément monseigneur de ses préventions contre vous, si vous ne lui donnez pas quelque nouveau sujet de plainte. — Il est mon maître et mon bienfaiteur, répliqua le bailli d'une voix étouffée, et je l'ai servi fidèlement, comme mon père avait servi son père, comme mon aïeul avait servi le sien... Cette injustice de sa part sera la douleur de mes derniers jours!

Et il se couvrit le visage de ses deux mains pour cacher ses larmes.

— Ne croyez pas cet homme, bailli Stengel, cria tout-à-coup une voix mâle et accentuée, il a l'habitude du mensonge et de la trahison!

Et Daniel, écartant son manteau, se leva impétueusement; son visage avait une expression terrible et menaçante. Le sourcil froncé, les bras croisés sur sa poitrine, il s'avança vers le secrétaire qui le regardait tout éfaré.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 11 MARS.

4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 92 90.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 66 50

BOURSE DU 13 MARS.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 92 90.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 66 70.

P. GODET, propriétaire-gérant.

supposition; les faits sont venus confirmer ce raisonnement.

On sait qu'avant 1789, le repos du septième jour était universellement observé en France, tandis qu'aujourd'hui il ne l'est pas du tout. Or, en comparant le salaire actuel au salaire tel qu'il existait avant 1789, on trouve qu'ils sont précisément dans le rapport de six à sept; c'est-à-dire que le salaire journalier actuel, en tenant compte de toutes les circonstances, est inférieur d'un sixième à celui qui existait avant 1789.

Voici le détail de ce curieux résultat:

Avant 1789, le taux moyen du salaire était, suivant Herpin et tous les statisticiens, de 1 franc par jour; ce qui portait le salaire moyen de l'ouvrier à 6 francs par semaine, vu qu'il ne travaillait pas le dimanche.

Aujourd'hui, le taux moyen des salaires est, suivant M. Charles Dupin (1), de 1 fr. 15 c. par jour; ce qui porte le salaire de la semaine à 8 fr. 05 c., vu que l'ouvrier travaille le dimanche.

Or, suivant M. Daru (2), le prix du pain était, avant 1789, de deux sous la livre; il est aujourd'hui de trois sous: en ce moment il est plus cher, je prends la moyenne; il a augmenté au moins de moitié.

Suivant le même (3), le prix de la viande était, avant 1789, de neuf sous la livre; il est aujourd'hui, pour les mêmes qualités, de douze sous: il a augmenté du tiers.

Quant au vin, bien qu'il n'ait pas augmenté de valeur, personne n'ignore que le consommateur le paye beaucoup plus cher à cause de l'impôt. On lit, dans l'enquête législative sur l'impôt des boissons, que le prix de la vente du vin en détail, dans Paris, était, en 1812, de 26 centimes le litre, et qu'en 1847 il était de 40 c. (4); ainsi il est bien certain que, depuis 1789, le prix des vins au détail a au moins doublé.

La valeur des loyers a aussi augmenté: celle des vêtements et du linge seul a un peu baissé; mais, en prenant pour moyenne l'augmentation d'un tiers dans le prix des denrées de première nécessité, on sera certainement plutôt en dessous qu'en dessus de la vérité.

Il résulte de ces bases, que ce que l'ouvrier achetait avant 1789 pour 6 francs, il le paye, aujourd'hui, un tiers de plus, c'est-à-dire 8 francs.

C'est-à-dire que, ce qu'il payait avec son salaire de six journées, il le paie, avec son salaire de sept journées, en travaillant le dimanche?

Qu'a-t-il donc gagné à travailler le dimanche? Rien; un surcroît de fatigue, voilà tout.

On voit que la petite augmentation du salaire n'est qu'apparente, et qu'en réalité il y a diminution; ainsi il est certain que l'ouvrier en travaillant six jours, avant 1789, et se reposant le septième, gagnait autant que l'ouvrier qui travaille, aujourd'hui, les sept jours de la semaine.

Je livre ce fait à la méditation des travailleurs.

Aussi Pierre Leroux, qu'on n'accusera pas de céder à l'influence de la religion, je choisis à dessein mes citations, a dit: Je propose d'écrire sur le Panthéon, au-dessous de cette inscription: *Aux grands hommes la patrie reconnaissante*, cette autre inscription: *Les ouvriers travaillaient six jours, et vivaient le septième sans travailler; la Révolution est venue, et l'ouvrier a été obligé de travailler les sept jours de la semaine pour vivre* (5).

(La suite au prochain numéro.)

(1) Rapport sur la loi des céréales, présenté, en 1832, à la Chambre des députés.

(2) Napoléon Daru, vice-président de l'Assemblée nationale: *Progrès comparés de la production agricole et de la production industrielle en France, de 1788 à 1840.*

(3) *Idem.*

(4) Rapport de M. Bocher à l'Assemblée nationale sur l'enquête des boissons, p. 13.

(5) *De la Ploutocratie*, par Pierre Leroux, p. 181.

Marché de Saumur du 11 Mars.

Froment (l'hectol.)	51 50	Graine de trèfle	60 —
— 2 ^e qualité	51 —	— de luzerne	65 —
Seigle	20 80	— de colza	— —
Orge	46 —	Amandes en coques	— —
Avoine (entrée)	41 —	(l'hectolitre)	— —
Fèves	46 —	— cassées (50 k.)	100 —
Pois blancs	52 —	Vin rouge des Cot.,	— —
— rouges	52 —	compris le fût,	— —
— verts	— —	1 ^{er} choix 1855.	— —
Cire jaune (50 kil.)	160 —	— 2 ^e —	90 —
Suif fondu	— —	— 3 ^e —	80 —
Huile de noix ordin.	65 —	— de Chinon.	85 —
— de chenevis	50 —	de Bourgueil	100 —
— de lin	56 —	Vin blanc des Cot.,	— —
Paille hors barrière	29 —	1 ^{re} qualité 1855	— —
Foin 1855. id	37 —	— 2 ^e —	65 —
Luzerne	55 —	— 3 ^e —	55 —

Etude de M^e PLÉ, commissaire-pri-
seur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Le mercredi 15 mars 1854, à midi,
et jours suivants, il sera procédé par
le ministère de M^e Plé, commissaire-
priseur, chez madame Marie-Clémentine
Morry, veuve de M. Fremantier,
ancien notaire à Saumur, rue Haute-
Saint-Pierre, n^o 13, à la vente publi-
que aux enchères d'objets mobiliers.

Il sera vendu :

Lits garnis, commodes, étagères,
consoles, beau buffet de salon, armoi-
res, table de salle à manger, chaises,
glaces, gravures, bureau, tables de
nuit, portes, croisées, 1,500 bou-
teilles vides, dames-jeannes, bons
vins de 1811, 1815, 1818 et 1825 en
bouteilles, batterie de cuisine, bois à
brûler et autres objets.

On paiera comptant et cinq centimes
par franc. (121)

Rue du Portail-Louis, n^o 39, à Saumur,

DELARUE,

Entrepôt de Bière de Montmoril-
lon, de Limonade gazeuse et Eau de
Seltz,

Fait savoir que son entrepôt est
totalement organisé et à la disposition
des personnes qui voudront lui accor-
der leur confiance.

La vente se fait en fûts et en cru-
chons, rendus à domicile.

Il s'occupe aussi d'assurances con-
tre l'incendie, pour une compagnie
mutuelle, *La Prudence*. (122)

Etude de M^e MOTAIS, notaire
à Tigné.

A VENDRE

Par suite de réduction de prix,

ENSEMBLE OU SÉPARÉMENT

LES TROIS MÉTAIRIES

De la Motte, de la Toucheroux et
de la Basse-Gobinière,

Situées en les communes de la
Plaine et d'Izernay, contenant près de
84 hectares, susceptibles de beaucoup
d'amélioration. (112)

A LOUER

Présentement,

Une jolie MAISON de campagne
(Tivoli), avec cour, jardin et servitu-
des, située à quatre kilomètres de
Saumur, sur le bord de la levée qui
conduit à Angers.

S'adresser à M. PIERRE, rue Royale.

A VENDRE

Plus de 800,000 PAISSEAUX DE
SAPIN, en tous genres.

S'adresser à GUYOMARD, sur les
Ponts, à Saumur. (114)

A L'ANGE GARDIEN.

MANCIER

BLANCS CHEMISES D'HOMMES
LINGERIES FLEURS, MODES ET RUBANS TROUSSEAUX
DENTELLES Rue d'Orléans, n^o 40, à Saumur. LAYETTES
PRIX-FIXE.

La Maison de L'ANGE GARDIEN, encouragée par ses premiers succès,
porte à la connaissance de sa nouvelle clientèle qu'elle est déjà en mesure de
donner pour la nouvelle saison un joli choix des articles du meilleur goût et
des prix les plus modiques.

Un solde important qu'elle vient de faire en chapeaux de paille lui permet
d'offrir les formes les plus nouvelles, à des prix véritablement surprenants.

LE MONITEUR UNIVERSEL

Seul Journal officiel de l'Empire français.

40 fr. par an, — 20 fr. pour six mois, — 10 fr. trois mois,
Pour Paris et les Départements.

Envoyer, franco, un mandat sur la poste, au Gérant du *Moniteur*, 6, rue des
Poitevins. (180.)

A LOUER

UNE

MAISON, avec COUR et JARDIN, 64,
Rue du Portail-Louis.
S'adresser à M^{me} LINANCIER. (90)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1854,

MAISON BOURGEOISE, avec ou
sans remise et écurie, située place de
l'Arche-Dorée, occupée par la famille
Prezelin.

S'adresser à M. COUTARD, proprié-
taire. (108)

A LOUER

Pour la St-Jean 1854,

Une MAISON avec écurie et remise,
sise à Saumur, rue des Payens, occu-
pée par M. Lambert-Bonnemère.

S'adresser à M. REVELIÈRE-LERIVINT.

MAISON

A VENDRE

OU A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

Occupée maintenant par M. Jarry,
ex-major de l'École, située rue Beau-
repaire, à Saumur.

S'adresser à M^{me} veuve DE FOS-
LETHEULLE, ou à M^e DUTERNE, no-
taire. (81)

SEULE VÉRITABLE

EAU DE BOTOT

Pour les soins journaliers de la bouche
et la conservation des dents

Cette eau, approuvée par l'Académie de
médecine, doit sa supériorité sur tous les
autres dentifrices, à la réputation euro-
péenne dont elle jouit depuis près d'un
siècle. Elle a les qualités de fortifier les
gencives, raffermir les dents, les entre-
tenir blanches et saines, d'en arrêter im-
médiatement les douleurs et d'en fixer la
carie; elle donne à l'haleine une odeur
suave et agréable. Chaque flacon doit être
revêtu d'une étiquette portant la signature
M. S. Borot. (Se méfier des contrefaçons.)

POUDRE DENTIFRICE d'un goût
et d'un arôme exquis pour employer avec
l'eau de Botot.

Fabrique à Paris, rue Coq-Héron, n^o 51
Dépôt à Saumur, chez MM. BALZEAU e.
Pissot. (525)

La Marchande de Porcelaine fait
savoir qu'il vient de lui arriver un
grand assortiment de porcelaine à bon
marché. Elle est débarrassée place Saint-
Pierre. (113)

A VENDRE

DEUX MAISONS se tenant, ayant
chacune: boutique, cave, chambres,
greniers, etc., situées à l'entrée de la
rue de la Tonnelle, près de la place
de l'Hôtel-de-Ville.

S'adresser à M. LEROY, rue du Petit-
Maure, ou à M. BEAUDOUX-LEROY,
rue Saint-Jean, ou encore à M. PINET,
rue Beaurepaire.

CHOCOLATS PECTORAUX

D'A. ABRAHAM L'AÎNÉ,

Breveté s. g. d. g. — Fabrique à Amiens.

Ces Chocolats Pectoraux, composés de sucre et de cacao 1^{re} qualité et
exempts de toutes substances farineuses et aromates, sont légers, forti-
fiants et employés avec succès dans les convalescences. Se vendent dans
toutes les villes de France, aux prix de: 1 fr. 50, qualité fine; 2 fr., qua-
lité surfine; 2 fr. 50, par excellence; 3 fr., nec plus ultra.

A SAUMUR, chez M. BRIÈRE, ph., place de la Bilange. (209)

COMESTIBLES, FRUITS SECS DU MIDI,

Épiceries fines.

GROS ET DÉTAIL.

GATELIER, SALOMON ET C^{ie},

15, RUE BEAUREPAIRE, A SAUMUR.

MM. GATELIER, SALOMON et C^{ie} ont l'honneur d'annoncer qu'ils
ont joint à leur commerce de comestibles, fruits secs et épicerie fines
en gros, un MAGASIN SPÉCIALEMENT CONSACRÉ A LA VENTE AU DÉTAIL.

Leur genre tout spécial d'affaires et le rapide écoulement de leurs mar-
chandises, par suite de leurs expéditions en province, leur permettent
d'offrir un choix très-varié d'articles de toutes provenances et toujours de
première fraîcheur. (48)

LE PAIN A BON MARCHÉ

Dans toutes les communes de l'Empire français.

TRAITÉ COMPLET

Sur l'emploi d'un système complet de fabrication de pain

QUI PERMET DE LIVRER AU PUBLIC

DU PAIN TRÈS-BLANC, TRÈS-SAIN ET TRÈS-NUTRITIF
AU PRIX DE 25 CENTIMES LE KILOGRAMME,
LORSQUE LE QUINTAL DE BLÉ (100 KILOGRAMMES) VAUT 40 FRANCS
ET A 15 CENTIMES, LORSQU'IL NE COÛTERA QUE 17 FRANCS 50 CENTIMES.

Par Ch. de WAET.

Ingénieur civil, membre de l'Académie nationale, etc., etc.

DEUXIÈME ÉDITION, revue, corrigée et considérablement augmentée.
1 vol. in-8^o, avec une planche représentant une boulangerie économique et rationnelle.

Le pain devrait et pourrait être vendu partout au prix de revient,
augmenté d'UN CENTIME NET par kilogramme pour bénéfice.

A dater du 1^{er} janvier, un système complet de fabrication produisant de 6 à 700 kilog.
par vingt-quatre heures fonctionnera à Paris, chez l'auteur, rue d'Antin, 8.

Ce livre est divisé en trois parties.

La première partie comprend: les Con-
sidérations générales; le rapport de l'Acadé-
mie nationale, etc.; les bases et la des-
cription du système; du battage du blé à
la vapeur; achat et conservation du blé;
décortication, mouture, blutage; extrac-
tion des matières panifiables contenues
dans le son; boulangerie, pétrissage à la
vapeur; moyens de diminuer légalement
le prix de vente du pain.

La seconde partie explique: les bases
pour les évaluations et les rendements; le
résultat d'une boulangerie de 1,000 kilo-
grammes de pain par jour et au-dessous;
d'une manutention de 2,000 et jusqu'à
30,000 kilog. par vingt-quatre heures.

La 3^e partie indique: le prix des machi-

nes et appareils; les frais détaillés pour
établir les boulangeries, manutentions
civiles et militaires; enfin les conclusions.

Nous recommandons particulièrement ce
travail à la méditation de MM. les curés,
maires, conseillers communaux, manufactu-
rriers, propriétaires, enfin à tous les hom-
mes de cœur qui veulent, comme nous,
coopérer au bien-être matériel et moral des
masses et à l'affermissement de la paix pu-
blique.

Ce livre est d'une nécessité absolue pour
MM. les boulangers, meuniers, marchands
de céréales, etc. L'adoption du système,
qui va se généraliser, viendra renouveler
totalement les conditions d'existence de
toutes les industries qui ont rapport à la
fabrication du pain.

Cet ouvrage se vend 2 fr., à Paris, chez l'auteur, 8, boulevard Montmartre; en
envoyant un mandat de 2 fr. 50 c., par la poste, on est certain de recevoir le li-
vre, franc de port, par le retour du courrier qui a apporté la commande.

MM. les libraires jouiront des conditions d'usage; il leur sera adressé des affiches et
des prospectus pour propager la vente dans leur localité et les environs.

Voir la *Presse* des 16 et 20 décembre, ainsi que le *Siècle* des 3 et 13 décembre 1853.

DÉCOUVERTE INCOMPARABLE PAR SA VERTU.

EAU TONIQUE

PARACHUTE DES CHEVEUX

de CHALMIN, à Rouen.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute
des cheveux; elle en empêche la décoloration, les nettoie parfaitement,
détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés
régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épais-
sir, les rend souples et brillants et empêche le blanchiment. GARANTIE.
Prix du Flacon 3 fr.

FABRIQUE à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. Dépôt dans toutes les villes
de France; à Saumur, chez M. Eugène Pissot, coiffeur-parfumeur.

PAPIER-ENVELOPPE

BISCARRE

Pour lettres-correspondantes sur tous formats, breveté s. g. d. g.

Chaque feuille, quelle que soit sa dimension, porte son enveloppe, qui
garantit toute indiscretion, sécurité des effets de commerce et laisse la date
et le timbre-poste attachés à la lettre.

Se vend EN GROS et EN DÉTAIL à la Librairie de JULES GODFROY, imprimeur
à Saumur, Grand Rue, 4.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.